



COMMISSION DES JEUNES

Saison 2020-2021

PROCES VERBAL N°5

Président : BELLARD Christophe

Secrétaire : CHARDONNET Françoise

MEMBRES : BELLARD Christophe, responsable catégorie U19
BARONIAN Jean-Claude, responsable catégorie U17
HERNANDEZ Jean Claude, responsable catégorie U15 -à 11
SUEL Romain, responsable catégorie U 15 à 8

Réunion du : 28/09/2020

Président de séance : BELLARD Christophe

Secrétaire : CHARDONNET Françoise

Membres présents : BARONIAN Jean-Claude-
HERNANDEZ Jean-Claude

Membres excusés : SUEL Romain
PELLEGRINI Frédéric – DEMARCHI Arnaud

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- 1- Lecture et enregistrement du courrier des clubs
- 2- Prise en charge des engagements des équipes U15 à 8
- 3-Modification des poules géographiques de brassage U17
- 4-Modification du calendrier de la saison 2020/2021 des divers championnats de jeunes phase de brassage d'automne et phase de printemps ;
- 5- Projet d'organisation du critérium U15 à 8-
- 6- Proposition de modification des calendriers U19 et U17
- 7- Questions Diverses

COURRIER DES CLUBS ET ORGANISMES

MANOSQUE SERVICE DES SPORTS : Nous informant de l'indisponibilité du stade de la PONSONNE jusqu'à fin octobre pour cause de travaux, pris note

DIGNE LES BAINS SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE ET SPORTS : Nous informe de l'indisponibilité du Stade Jean Rolland les 28 et 29 Novembre 2020, pris note pour suite à donner.

EP MANOSQUE :U15 – demande de report du match du 27/09/20 au 15/11/20, accord du club adverse **ACADEMIE SUD ALPES 04**, pris note pour reprogrammation à 11 h00 à MANOSQUE–

GR AIGLUN BRUSQUET :U15- demande de changement d'horaire concernant la rencontre du 04/10/20, accord du club adverse. Pris note. Le match CERESTE REILLANNE/FORCALQUIER GR AIGLUN BRUSQUET se jouera à 9 h30 à REILLANE

LARAGNE S : U 17 – demande de changement de date et d'horaire concernant la rencontre du 04/10/20 contre US VEYNES SERRES. Pris note. Dans l'attente de l'accord du club adverse pour modifier la programmation au samedi 03/10/20 à 17 h00 à VEYNES

SP CREPIN EYGLIERS SP : U15 – Nous informe du changement de terrain pour la rencontre du 27/09/20 contre FC BARCELONNETTE, pris note – Ce match se jouera sur le terrain d'EMBRUN

VIVO 04 : toutes catégories, transmis un arrêté municipal interdisant l'accès aux vestiaires jusqu'au 31/10/20, pris note pour suite à donner

GJ AIGLUN BRUSQUET : U19 – nous informe du désengagement de leur équipe U19, pris note

FC SISTERON : U19 – nous informe du désengagement de leur équipe U19, pris note

INFORMATION CHAMPIONNATS JEUNES – RAPPEL

Toutes les demandes de changements pour les catégories Jeunes (U19 à U15) doivent être faites exclusivement par *Footclub 10 jours avant la rencontre.*

Nous vous rappelons que toutes demandes officielles (modification de jours, d'horaire ou de lieu de vos matchs) doit se faire par l'intermédiaire de FOOTCLUB

Si vous n'êtes pas dans les délais, votre demande peut être envoyée depuis votre Boîte Officielle (n° Affiliation@lmedfoot.fr) à l'adresse suivante : secretariatAlpes.fff.fr.

Toute demande sera alors prise en considération dans la mesure où le club adverse donne son accord écrit et que cette demande arrive au District avant 14h le lundi précédant la rencontre

Pensez à vérifier régulièrement où en sont vos demandes de modification dans Footclub.

Le Pôle Compétitions a publié dans son premier PV les informations suivantes :

1-Durant toute la saison les rencontres des matchs ALLER seront inversées dans le cas de terrain impraticable ou indisponible.

2-Toutes les dates disponibles y compris les vacances scolaires sont considérées comme journée de rattrapage.

3-L'engagement de nouvelles équipes est possible après la phase de brassage pour participer au championnat D2.

4- Dans la cadre du Code Disciplinaire, la réduction et la bonification de points est applicable à dater de la phase de brassage pour la saison en cours

CALENDRIER -PROGRAMMATION

Dates des journées de reprise des championnats :

U19 LE 3 OCTOBRE 2020

U17 LE 4 OCTOBRE 2020

U15 à 8 – LE 10 OCTOBRE 2020

PROCHAINE REUNION LUNDI 05 OCTOBRE 2020 à 14 H 00

Le Président : BELLARD Christophe

La Secrétaire : CHARDONNET Françoise